

{ booklet }

Acaricide/insecticide FujiMite®

Acaricide/insecticide

COMMERCIAL
SUSPENSION

GRUPE	21	INSECTICIDE
-------	----	-------------

ACARICIDE/INSECTICIDE POUR UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES
CULTIVÉES EN SERRE ET DANS DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET POUR
UTILISATION SUR LES TOMATES, LES POIVRONS, LES AUBERGINES ET LES CONCOMBRES
CULTIVÉS EN SERRE ET CONCOMBRES DE SERRE.

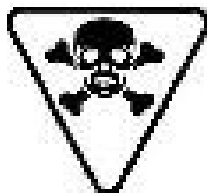
NE PAS UTILISER EN serre froide, serre à arceaux, ombrière ou n'importe quelle autre structure qui
peut être laissée ouverte à l'environnement extérieur.

PRINCIPE ACTIF : Fenpyroximate..... 5%

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,010% à titre d'agent de conservation.

Ou

Ce produit contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056% et 2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,00019% à titre d'agents de conservation.



ATTENTION - POISON

AVERTISSEMENT –IRRITANT POUR LES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32302 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,1-1050 L

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON N1C 0A4
1-866-613-3336

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour certains insectes utiles. Peut entraîner des effets néfastes sur certains insectes utiles, y compris ceux utilisés en serre.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-866-336-2983***

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Cause des irritations aux yeux. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de fumer, de prendre une gomme à mâcher ou d'aller aux toilettes. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser.

Pour application à l'aide d'un pulvérisateur à réservoir dorsal ou un pistolet de pulvérisation avec pompe manuelle :

Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Pour application à l'aide d'un pistolet de pulvérisation avec pompe mécanique :

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

NE PAS appliquer aux aménagements intérieurs ou aménagements paysagers dans les édifices en présence d'occupants et/ou des spectateurs.

Ne pas utiliser dans des édifices résidentiels, notamment les maisons, les garderies, les hôpitaux, les écoles ou les maisons de soins infirmiers.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Élimination du contenant

Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.

2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien ventilé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer à proximité de flammes nues.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, noter qu'Acaricide/insecticide FujiMite contient un acaricide/insecticide du groupe 21. Toute population d'acaricides/insecticides peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Acaricide/insecticide FujiMite et à d'autres acaricides/insecticides du groupe 21. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides/insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'emploi de l'Acaricide/insecticide FujiMite ou d'autres acaricides/insecticides du groupes 21 avec des produits appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides/insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides/insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain et la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Belchim Crop Protection Canada Inc. au 1-866-613-3336 ou à www.belchimcanada.com.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Acaricide/insecticide FujiMite est recommandé pour l'emploi dans les cultures ornementales intérieures et de serre, y compris les plantes à fleurs ou à feuillage, les plants de pépinière, les arbres fruitiers et vignes non porteurs ainsi que les tomates, poivrons, aubergines et concombres de serre. Ces cultures se limitent cependant à la culture en serre et en aménagement intérieur. L'Acaricide/insecticide FujiMite est un acaricide/insecticide de contact utilisé pour la suppression des tétranyques et d'autres ravageurs indiquées des légumes et plantes ornementales d'intérieur. Ce produit devrait être utilisé dans un programme faisant aussi appel à d'autres produits pour fournir une protection pendant toute la saison. Appliquer l'Acaricide/insecticide FujiMite dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture complète des plantes. En cas de forte pression des insectes, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court entre les traitements.

L'Acaricide/insecticide FujiMite agit principalement par contact et il faut s'assurer d'une bonne couverture de la culture pour obtenir une suppression optimale des insectes. Appliquer L'Acaricide/insecticide FujiMite lorsque les insectes sont à un stade immature ou sensible, lorsque les populations sont en train de se constituer et avant qu'elles n'aient endommagé la culture.

L'Acaricide/insecticide FujiMite a été mis à l'essai dans un large éventail de plantes ornementales répandues, sans effets phytotoxiques. Toutefois, toutes les espèces, variétés et cultivars de plantes n'ont pas fait l'objet d'essais avec toutes les combinaisons possibles de produits, de traitements séquentiels, d'adjuvants et d'agents tensioactifs. Les conditions locales peuvent aussi influencer la tolérance des cultures et pourraient différer des conditions dans lesquelles les essais ont été réalisés. Il est donc recommandé de vérifier la tolérance de la culture pour s'assurer que les applications de ce produit ne causent pas d'effets phytotoxiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Dans les serres, NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant 12 heures après l'application. Pour tous les autres usages, NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les résidus ne soient sèches.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.

Ne pas appliquer ce produit sous forme de fumée, de brouillard ni d'aérosol.
Ne pas appliquer ce produit à l'aide de n'importe quel type de pulvérisation pneumatique.

Ne pas appliquer ce produit sur les plantes utilisées pour l'alimentation des animaux.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

EMPÊCHER les rejets ou rejets d'effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres contenant ce produit, d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Avant de procéder au mélange, nettoyer la cuve du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage décrites sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié d'eau et mettre l'agitateur en marche.
3. Bien secouer les contenants de l'Acaricide/insecticide FujiMite avant de l'ajouter dans la cuve. Ajouter la quantité requise de l'Acaricide/insecticide FujiMite dans la cuve.
4. Tout en poursuivant l'agitation, remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré.
5. Poursuivre l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS laisser le mélange reposer sans agitation. Ne mélanger que la quantité de solution de pulvérisation pouvant être pulvérisé dans quatre heures. L'entreposage et l'usage du mélange de pulvérisation de la veille peut entraîner une réduction d'activité.
6. Après l'utilisation, rincer et nettoyer la cuve à fond. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque usage et appliquer l'eau de rinçage sur la surface traitée.

PRÉCAUTIONS POUR LES MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives

à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette. Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec [insérer le nom du titulaire] au [insérer les coordonnées d'une personne-ressource] pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Il est recommandé de procéder à un essai de compatibilité avant de mélanger l'Acaricide/insecticide FujiMite à d'autres produits dans la cuve du pulvérisateur. Déterminer la sensibilité de la culture avant d'utiliser l'Acaricide/insecticide FujiMite et le produit d'association voulu.

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Pour les plantes ornementales, les poivrons les tomates, les aubergines et les concombres de serre, les applications peuvent être effectuées au moyen d'un pulvérisateur à haut ou à faible volume. Pour les applications à haut volume sur les arbres ornementaux, vignes, arbustes et plantes à fleurs ou à feuillage cultivés en serre, appliquer l'Acaricide/insecticide FujiMite dans jusqu'à 1000 L d'eau à l'hectare, selon la structure de la plante et la quantité de surface foliaire présente et en s'assurant de couvrir uniformément.

DOSES D'EMPLOI DE L'ACARICIDE/INSECTICIDE FUJIMITE DANS LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉS EN SERRE ET EN AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS		
Ravageur	Dose (L de produit/1000 L d'eau)	Remarques
Tétranyques	1,25-1,9	Appliquer lorsque les insectes sont encore aux stades immatures ou lorsque la population atteint un seuil économique critique. L'Acaricide/insecticide FujiMite doit être appliqué avant que la culture ne soit endommagée.
Tarsonème trapu (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	1,9	
Tarsonème du fraisier (<i>Phytonemus pallidus</i>)		
Aleurodes (Répression seulement)		
Alterner l'Acaricide/insecticide FujiMite avec d'autres acaricides/insecticides ayant un mode d'action différent. L'Acaricide/insecticide FujiMite peut être appliqué de nouveau après un intervalle de 21 jours, jusqu'à concurrence de 7,6 L de produit par hectare par année. Ne pas appliquer plus de 1,9 L de produit par hectare par application. Utiliser la dose la plus forte lorsque les tétranyques exercent une pression modérée ou élevée. Ne pas appliquer à n'importe quel type de fleur coupée.		

ESPÈCES VÉGÉTALES AYANT FAIT L'OBJET DE TESTS DE TOLÉRANCE À L'ACARICIDE/INSECTICIDE FUJIMITE	
Nom commun	Nom scientifique Remarques
Violette africaine	<i>Saintpaulia ionantha</i>
Azalée	<i>Rhododendron</i> spp.
Chrysanthème	<i>Chrysanthemum morifolium</i>
Citrus, non porteurs	<i>Citrus</i> spp.
Coléus	<i>Coleus X hybridus</i>
Cotonéaster	<i>Cotoneaster</i> spp.
Dieffenbachia	<i>Dieffenbachia</i> spp.
Lierre commun	<i>Hedera helix</i>
Fougère	<i>Davallia</i> spp.
Ficus	<i>Ficus</i> spp.
Géranium	<i>Geranium</i> spp.
Gerbera	<i>Gerbera</i> spp.
Vigne, non porteuse	<i>Vitis</i> spp.
Micocoulier	<i>Celtis occidentalis</i>
Pruche	<i>Tsuga</i> spp.
Houx (p. ex., bleu, Burford, japonais)	<i>Ilex</i> spp.
Hypoestes	<i>Hypoestes</i> spp.
Genévrier (p. ex., horizontal, Parsons, pyramidal)	<i>Juniperus</i> spp.
Tagète	<i>Tagetes erecta</i>
Impatiante de Nouvelle-Guinée	<i>Impatiens linearifolia</i>
Pittosporum	<i>Pittosporum</i> spp.
Poinsettia	<i>Euphorbia pulcherrima</i>
Pyracanthe (buisson ardent)	<i>Pyracantha angustifolia</i> , <i>P. coccinea</i>
Rose, miniature	<i>Rosa</i> spp.
Scheffléra	<i>Schefflera</i> spp.
Ipomée (patate douce) ornementale	<i>Ipomoea batatas</i>
Zinnia	<i>Zinnia elegans</i>
Ne pas appliquer à n'importe quel type de fleur coupée.	

DOSES D'EMPLOI DE L'ACARICIDE/INSECTICIDE FUJIMITE DANS LES TOMATES, POIVRONS ET AUBERGINES EN SERRE		
Ravageur	Dose (L / ha)	Remarques
Tarsonème trapu (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	2,5	Appliquer lorsque les insectes sont encore aux stades immatures ou lorsque la population atteint un seuil économique critique. L'Acaricide/insecticide FujiMite doit être appliqué avant que la culture ne soit endommagée.
Agent de l'acariose bronzée de la tomate (<i>Aculops lycopersici</i>)		
Tétranyques		
Aleurodes (Répression seulement)		
Appliquer l'Acaricide/insecticide FujiMite dans au moins 1000 L d'eau/ha et veiller à couvrir complètement le feuillage. Ne pas appliquer plus d'une fois par cycle de culture. Ne pas appliquer dans un jour de la récolte.		

DOSES D'EMPLOI DE L'ACARICIDE/INSECTICIDE FUJIMITE DANS LES CONCOMBRES DE SERRE		
Ravageur	Dose (L / ha)	Remarques
Tarsonème trapu (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>) Tétranyques Aleurodes (Répression seulement)	2,5	Appliquer lorsque les insectes sont encore aux stades immatures ou lorsque la population atteint un seuil économique critique. L'Acaricide/insecticide FujiMite doit être appliqué avant que la culture ne soit endommagée.
Appliquer l'Acaricide/insecticide FujiMite dans au moins 1000 L d'eau/ha et veiller à couvrir complètement le feuillage. Ne pas appliquer plus d'une fois par cycle de culture. Ne pas appliquer dans un jour de la récolte.		

Container label

Acaricide/insecticide FujiMite®

Acaricide/insecticide

COMMERCIAL
SUSPENSION

GROUPE	21	INSECTICIDE
--------	----	-------------

ACARICIDE/INSECTICIDE POUR UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES
CULTIVÉES EN SERRE ET DANS DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET POUR
UTILISATION SUR LES TOMATES, LES POIVRONS, LES AUBERGINES ET LES CONCOMBRES
CULTIVÉS EN SERRE ET CONCOMBRES DE SERRE.

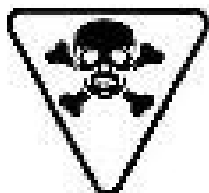
NE PAS UTILISER EN serre froide, serre à arceaux, ombrière ou n'importe quelle autre structure qui
peut être laissée ouverte à l'environnement extérieur.

PRINCIPE ACTIF : Fenpyroximate..... 5%

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,010% à titre d'agent de conservation.

Ou

Ce produit contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056% et 2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,00019% à titre d'agents de conservation.



ATTENTION - POISON

AVERTISSEMENT –IRRITANT POUR LES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32245 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 6 x 1 L

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON N1C 0A4
1-866-613-3336

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour certains insectes utiles. Peut entraîner des effets néfastes sur certains insectes utiles, y compris ceux utilisés en serre.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-866-336-2983**

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Cause des irritations aux yeux. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de fumer, de prendre une gomme à mâcher ou d'aller aux toilettes. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser.

Pour application à l'aide d'un pulvérisateur à réservoir dorsal ou un pistolet de pulvérisation avec pompe manuelle :

Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Pour application à l'aide d'un pistolet de pulvérisation avec pompe mécanique :

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

NE PAS appliquer aux aménagements intérieurs ou aménagements paysagers dans les édifices en présence d'occupants et/ou des spectateurs.

Ne pas utiliser dans des édifices résidentiels, notamment les maisons, les garderies, les hôpitaux, les écoles ou les maisons de soins infirmiers.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Élimination du contenant

Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.

2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien ventilé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer à proximité de flammes nues.